



Comment bien débuter en apiculture ?



SOMMAIRE

1 Vous désirez débiter en apiculture ?	p.3
2 Votre investissement en matériel apicole et équipement d'apiculteur	p.5
3 Quand et comment récolter le miel ?	p.11
4 Hivernage des colonies d'abeilles	p.14
5 Réglementation	p.17
Lexique	p.20
Liste des ruchers JARDINOT	p. 26

1 | Vous désirez débiter en apiculture ?

Ce document propose d'apporter quelques réponses aux questions que vous ne manquerez pas de vous poser. Effectivement, il n'est pas toujours facile d'obtenir des explications claires, que ce soit d'une part auprès de l'apiculteur local qui parle un peu trop de méthode technique et scientifique et d'autre part, en consultant des livres plus affectifs et captivants les uns que les autres.

Moi débutant, comment puis-je me lancer dans cette aventure ? Par où commencer ? Pas facile de s'y retrouver.



Ruches de type Warré

Quelle est votre motivation réelle ?

D'abord, pourquoi ce désir ou cet engouement à vous occuper d'abeilles ?

Certains recherchent des pollinisateurs pour leurs cultures, les vergers notamment, d'autres pour obtenir des produits de la ruche, bons pour leur santé, d'autres encore veulent agir pour l'environnement en accueillant chez eux l'une de ces auxiliaires les plus précieuses et les plus efficaces pour le maintien et le développement de la biodiversité. Compte-tenu des contraintes, l'élevage des abeilles ne peut être qu'un simple passe-temps, mais doit

devenir une passion.

À écouter certains, tout semble facile, techniquement et sereinement, pour faire de l'apiculture, mais il est nécessaire de respecter quelques principes pour ne pas abandonner dès les premières difficultés.

Pour élever des abeilles, il faut être respectueux, sincère, loyal et être en harmonie avec la nature. Elles ont besoin de nous tous, c'est évident mais surtout pas de farfelus ou de fantaisistes.

Pour élever des abeilles, il faut aussi investir un peu financièrement pour débiter et aussi disposer de temps... parfois beaucoup de temps ! Il est impensable de concilier l'élevage des abeilles sans y consacrer un peu de ses loisirs.

Une formation est indispensable pour débiter en apiculture !

Comme toute activité manuelle, il est difficile d'acquérir la pratique de l'apiculture seulement en potassant l'un des nombreux manuels existants. C'est cependant nécessaire pour comprendre le pourquoi des manipulations.

Il est donc indispensable de faire appel à un conseiller bien impliqué dans ce domaine car il n'est pas raisonnable de se lancer en apiculture

sans un minimum de formation.

Manipuler des milliers d'ouvrières armées d'un dard redoutable présente des risques non-négligeables tant pour l'apiculteur que pour les tiers.

Il faut être conscient de la possible allergie aux piqûres d'abeilles qui touche 1% de la population. On ne naît pas allergique mais on peut le devenir lors d'une seconde piqûre moins de 6 mois après une première sans gravité apparente. Il est indispensable de connaître la conduite à tenir en cas de piqûre avec des signes de gravité. L'apiculture est aussi déconseillée aux personnes souffrant de maladies de cœur ou de diabètes graves.

Aujourd'hui, Internet permet de stimuler l'envie de vous lancer, mais bien souvent les choses se passeront autrement.

L'acquisition des ruches et de colonies ne suffit pas pour débiter sereinement. Vous pourrez rencontrer des difficultés que vous pouvez résoudre avec l'appui d'un apiculteur parrain. Outre les « parrains », il existe sans doute dans votre région des ruchers écoles prêts à vous accueillir.

Certains ruchers de JARDINOT dispensent cette formation, d'autres accueillent des débutants.



(voir annexe)

En résumé, avant de prendre une décision qui vous engagera pour de nombreuses années, il faut réfléchir aux points suivants :

1. Avoir une vraie passion à vouloir élever des abeilles et disposer de suffisamment de temps libre pour s'y consacrer efficacement. Le temps que l'on visitait les ruches uniquement au moment de la récolte est révolu. La multiplication et l'apparition de nouvelles pathologies imposent un suivi régulier et des traitements en conséquence.
2. Ne pas négliger le coût de l'investissement en matériel, outillage et équipement.
3. Disposer d'un emplacement répondant aux impératifs légaux de distances des tiers et favorable à l'implantation de ruches (exposition, environnement). La ruche au fond du jardin, oui si elle répond aux contraintes de distances, mais qu'en pensent vos voisins ?
4. Définir le choix et le coût de l'acquisition de vos premières ruches et premières colonies.
5. Se rapprocher d'un apiculteur confirmé ou d'une structure de ruchers pour y glaner les bons conseils pour démarrer.

Vous pourrez ensuite vous lancer dans votre nouvelle passion, l'apiculture, sachant que vous devrez faire preuve de patience et de ténacité.

2l Votre investissement en matériel apicole et équipement d'apiculteur



> Le Matériel apicole indispensable

Vous aurez besoin, au minimum :

- D'un bon enfumoir inox avec son combustible
- D'un lève-cadre américain, pour décoller les cadres et racler la cire et la propolis
- D'une lève cadre pince avec levier pour extraire les cadres
- D'une brosse spéciale à abeilles, à utiliser avec parcimonie, car c'est un vecteur de propagation des maladies. Pour faire tomber les abeilles d'un cadre, préférez un secouage énergique. Les abeilles aux ailes fragiles le préfèrent aussi aux morsures des poils. On utilise la brosse lorsqu'il n'est pas possible de secouer les cadres, ceux d'élevage des reines, par exemple.

- Éventuellement, d'un support pour poser vos cadres hors de la ruche.

- D'une base pour isoler votre ruche du sol, support spécial en fer ou plastique, à défaut des parpaings.

Pour ce matériel, comptez un budget de 90 euros.

Pour la récolte, si vous n'avez pas la chance de pouvoir emprunter le matériel (extracteur notamment), vous pourrez, par exemple, vous équiper d'un extracteur combiné avec un maturateur (matériel assez abordable) ou faire simplement égoutter le miel après désoperculation à la herse ou au couteau spécial, puis le filtrer.

Il vous faudra également l'outillage pour la pose des cires (éperon ou transfo basse tension type chargeur d'accus) sauf si vous vous procurez directement des cadres déjà garnis de cire.

> La tenue de l'apiculteur débutant

On a évidemment besoin d'un vêtement de travail de protection qui, surtout en tant que débutant, vous garantit psychologiquement mais aussi physiquement des risques de piquûres. Veillez à ce que votre tenue d'apiculteur ne soit pas trop chaude et suffisamment ample pour être portée sur des vêtements.

Choisissez de préférence un blouson ou une vareuse de travail avec voile amovible (le voile, plus fragile sera lavé à la main) pour apiculteur, même si vous ne possédez qu'une ruche pour commencer.

Le blouson est préférable à la combinaison intégrale. Celui-ci donne plus de liberté de mouvements et le risque de piqûres n'est pas plus élevé. Choisissez-le sans gants attachant pour permettre de le laver souvent.

Pour le pantalon, utilisez un bon Jean à toile forte porté sur des chaussures montantes. Quand vous passerez à la récolte du miel, vous aurez peut-être besoin d'un sur-pantalon mais là, tout dépendra du type d'abeille que vous aurez choisi et de la manière dont vous le conduirez.

Pour les mains, optez pour des gants en peau d'agneau qui vous seront utiles. Ils sont souples et vous permettront de travailler en toute sécurité. Il faut savoir que ces gants ne sont pas une prévention absolue puisque les abeilles parviennent parfois à planter leur dard dans cette peau de protection. La quantité de venin injectée est alors très faible ce qui diminue les réactions certes, mais ce sont toujours des piqûres. De plus, l'odeur du venin généralement laissée dans la peau des gants, excite les abeilles, qui au lieu de rester calmes, verront en vous un éventuel agresseur puisque vous sentez le venin.

Les abeilles préviennent toujours avant de s'énervier contre vos mains. Ainsi, s'il n'y a pas de réelle urgence de visite, il est préférable de revenir le lendemain pour finir le travail quand elles vous font savoir que vous les dérangez. Le temps y est parfois pour beaucoup (approche de l'orage, de la pluie, du vent...)

Les gants offrent néanmoins un désavantage pour le travail puisque la liberté des doigts en est diminuée. De plus, quand il y a de la propolis sur les cadres, les gants restent collés et sont difficiles à nettoyer. Utilisez-les vraiment à bon escient et non pas d'une manière systématique. Évitez les gants de type latex ou caoutchouc qui provoquent de la transpiration, sauf pour les grosses opérations (récolte...). Ils peuvent être

facilement lavables et désinfectés (l'apiculteur est le principal vecteur de maladies !).

On peut également se faire des gants virtuels en passant ses mains régulièrement dans la fumée de l'enfumoir. L'odeur des mains et leur radiation infrarouge sont ainsi masquées temporairement.

Sachez que les abeilles détestent les émanations fortes telles que transpiration (de stress surtout), parfums, déodorants et les vapeurs alcooliques !

Ne jamais intervenir sur une ruche sans au moins un voile de protection de la tête. Une piqûre dans un œil rend aveugle !

Pour le coût de l'équipement précité, c'est-à-dire voile, blouson, vareuse, gants ... comptez une centaine d'euros.

L'acquisition de vos premières ruches et colonies

Votre achat de ruches et de colonies d'abeilles doit être mûrement réfléchi et il est bon de se renseigner sur les revendeurs.

En principe, toute vente de colonies doit être accompagnée d'un certificat sanitaire établi par un vétérinaire garantissant l'absence de pathologie. Pour plus de garantie, préférez les colonies ayant hivernées sur 5 ou 6 cadres en ruchette. Elles sont à réserver 6 à 9 mois pour une livraison en mars/avril.

Il existe plusieurs standards pour les modèles de ruches. Optez pour un seul pour tout votre rucher, cela permettra les échanges des cadres entre ruches pour les besoins de la conduite des colonies.

La Dadant 10 cadres est la plus répandue, les colonies d'abeilles sur cadres sont généralement fournies dans ce standard.



La Dadant 12 cadres est réservée aux zones froides hors transhumance.

Il existe cependant d'autres modèles, mais moins courants ou en voie de disparition (réapprovisionnement difficile) tels que la Voirnot, ou bien encore la ruche Langstroth.

Commencer avec une seule colonie, si l'on est isolé d'autres apiculteurs, c'est aller au-devant de grandes déceptions.

Il est donc conseillé de débiter avec deux ruches et d'acquérir deux corps complets avec au moins deux hausses 9 cadres par corps, plateau en bois entièrement grillagé et nourrisseur plastique de type NICO®. Généralement livrés juste filés, les cadres devront être garnis de cire gaufrée. Préférez la cire d'opercules ou bio n'ayant pas été au contact de produits de traitements.

Les toits chalets sont élégants mais les toits plats présentent l'avantage de fournir un support de travail, à plat sur le sol. Ils évitent aussi la présence d'intrus en supprimant l'espace vide au-dessus du nourrisseur.

N'oubliez pas la grille à reine qui évite de retrouver du couvain dans les hausses !

Dès la seconde année, vous pourrez avoir besoin d'une ruchette de 5 ou 6 cadres pour la capture et l'élevage primaire d'essaim. Songez-y !

Le choix est dans la Qualité pour vos ruches et vos colonies.

Par exemple, préférez le bois au plastique. Le bois qui compose votre ruche doit-être protecteur tant de la chaleur que du froid (épaisseur 22mm), de la pluie ou du gel. Le bois est une matière vivante qui permet une respiration de la ruche pour y assurer une atmosphère ni trop humide, ni trop sèche pour la bonne santé des abeilles.

Protégez le bois à l'extérieur, avec de préférence, des lasures à l'eau, et si possible des pigments naturels. Oubliez la traditionnelle peinture alu que l'on sait désormais nocive.

Investissez dans la qualité. Vous vous y retrouverez ! Une ruche est faite pour durer au moins une bonne dizaine d'années, par tous les temps.

Pratiquement toutes les espèces d'abeilles sont des hybrides, choisissez des colonies proches de l'Abeille Noire qui est l'espèce indigène de l'Europe de l'Ouest. C'est l'insecte avec qui nous partageons jadis notre terroir et

qui est aujourd'hui en voie d'extinction par la



seule faute de l'homme.

L'Abeille Noire est une abeille très douce et docile, travailleuse et économe notamment pendant l'hiver.

Malheureusement, les futures hybridations de vos reines avec des mâles incontrôlables de l'environnement pourront vous réserver des désagréables surprises. À surveiller.

Le prix d'une ruche complète avec ses accessoires et garnie d'une colonie d'abeilles ayant hiverné sur 5 cadres est de l'ordre de 450 euros selon le modèle choisi et la qualité de l'espèce.

L'emplacement de vos futures ruches

Le bon agencement d'un jardin ou d'un terrain sur lequel vous pourrez disposer vos ruches est déjà un bon point de départ.

Cet emplacement doit offrir de préférence une exposition des planches de vol Est ou Sud-Est, légèrement ombragé, mais pas trop, en évitant surtout un lieu en "plein vent".

Cette exposition favorise le réveil précoce des

colonies par une apparition tôt le matin du soleil par le trou de vol et les protège des vents froids du Nord.

Les ruches devront être disposées sur un support stable (type parpaings, bois ou plastique) pour les isoler du sol froid, de remontées humides, et des prédateurs (mulots...) mais pas trop haut pour pouvoir travailler facilement lors des visites sans se casser le dos (de 40 à 50 cm par exemple, soit deux hauteurs de parpaings).

Si vos ruches sont proches d'un mur, prévoyez suffisamment d'espace pour travailler à l'aise, parce que l'on se place toujours derrière elle. Pour éviter la dérive (erreur de ruche par les butineuses), espacez vos ruches d'au moins deux mètres avec des orientations légèrement différentes par rapport au soleil.

L'emplacement des ruches doit être à proximité de votre domicile afin d'éviter des déplacements qui pourraient être coûteux et permettre une surveillance fréquente (sortie des essaims), tout en respectant la législation locale des distances (code rural, arrêté préfectoral ou municipal).

Encore une fois, acceptez cette idée de faire de l'apiculture que si vous disposez de suffisamment de temps à consacrer à vos abeilles, et surtout à des périodes pas toujours compatibles avec vos autres loisirs. Cependant, ne dérangez vos colonies qu'à bon escient. Après chaque perturbation, la colonie met de deux à trois jours pour retrouver son équilibre.

Aujourd'hui, bon nombre de retraités choisissent ce hobby ou ce passe-temps pour éviter une coupure brutale avec la période d'activité du monde du travail. C'est un moyen de détente, de plaisir et aussi un excellent remède pour les gens stressés qui sont obligés de devenir zen pour ne pas exciter les ouvrières

par leurs émanations olfactives.

Votre patience et votre compréhension vont être mises à l'épreuve

L'apiculteur est d'abord un éleveur qui doit respect à l'animal élevé, c'est-à-dire, lui fournir un habitat bien adapté, de la nourriture en cas de disette et des soins en cas d'apparition de pathologies.

L'apiculture est un loisir ou bien une activité professionnelle qui ne peut être exercée que par des personnes patientes et compréhensives et surtout suffisamment passionnées pour ne pas tout abandonner à la première déception.

La première erreur de débutant est d'espérer des résultats en tout début de saison. En effet, une colonie de l'année a besoin de temps pour se développer et s'installer. Une colonie, c'est avant tout une famille qui a besoin d'établir une population stable.

Installation de votre futur rucher



Préparer le terrain qui va accueillir vos ruches ne suffit pas, l'apiculture est un élevage hors sol où l'animal élevé a le droit de divaguer hors du domaine de son propriétaire.

Connaître son environnement immédiat (jusqu'à 12 km) est important tant pour les ressources en nourriture que pour les dangers à éviter.

Ce ne sont pas les quelques arbres fruitiers de votre verger ou les fleurs de votre jardin qui suffiront à nourrir vos colonies toute l'année. Achetez une carte IGN de votre localité ou utilisez Google Earth pour repérer exactement l'endroit où votre rucher sera situé. Un cercle représentatif de 3 km représentant la distance optimale de butinage autour de celui-ci permettra ensuite d'aller sur le terrain afin de recenser la végétation, les cultures, les différents types d'arbres et de vérifier si ces plantes ou arbres sont mellifères, pollinifères ou pas et que leur variété couvre toute la saison apicole. Ne pas oublier que les butineuses récoltent aussi le miellat produit par les insectes piqueurs de sève.

La pratique apporte aussi la connaissance. La saison des abeilles est très courte puisqu'elle ne démarre que fin mars pour se terminer en septembre et dépend un peu des régions.

Les abeilles méritent votre respect, pas votre avidité ou votre méconnaissance. Tenez un carnet de vos observations et de vos interventions, ce sera votre retour d'expérience. Il est obligatoire (registre d'élevage) si vous cédez votre miel.

"L'apiculture, c'est facile." Ce n'est pas tout à fait juste ! Ce n'est pas compliqué dès lors que l'on observe un certain nombre de règles de base.

Une ruche Dadant ou une ruche Voirnot, ou bien encore la ruche Langstroth, ces types de ruches ont fait les beaux jours de nos parents et sont toujours conseillés. L'apiculture a des règles plutôt simples et rustiques, adoptables par tous. Personne n'est plus malin ou supérieur à Dame Nature.

Savoir la respecter, c'est aussi et avant tout observer et comprendre ses mécanismes. D'ailleurs, qu'a apporté l'homme à l'abeille ?

Rien, sinon l'apport de la ruche en bois qui lui donne un habitat.

Ce qui motive la première année...

Un essaim n'est pas une colonie, il a besoin de temps pour se développer et devenir un super-organisme qui pense et agit collectivement pour sa survie.

Au printemps suivant, on s'émerveille de constater une intense activité dans la ruche. Quel spectacle et quel bonheur ! Nous aurons ainsi la joie de poser nos premières hausses.

Sachez que si vous respectez vos abeilles en adaptant votre comportement à leur mode vie, à leurs exigences, leur conduite deviendra un plaisir, elles vous le rendront au centuple car elles aussi vous connaîtront et vous respecteront.

Soyez patients et laissez faire le temps.

Apiculteurs à vos avettes (nom poétique donné aux abeilles), et n'oubliez pas de déclarer vos colonies chaque année sur le site gouvernemental.



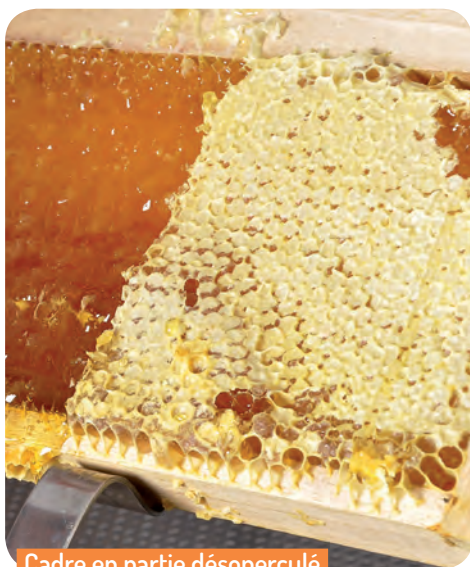
3l Quand et comment récolter le miel ?

L'été est la période de récolte du miel. Elle se fait quand le miel est arrivé à maturité, c'est-à-dire, lorsque la concentration en sucre dépasse 83 %. À ce stade, les cellules à miel sont généralement operculées.

La récolte est à réaliser avec délicatesse afin de garantir la sécurité de l'apiculteur et l'équilibre au sein de la ruche.

Le plus simple est de faire une seule récolte fin juillet début août pour une production d'un miel toutes fleurs, sauf dans le cas de présence de colza (mi-mai) ou de tournesol (mi-août) car ces miels cristallisent très vite.

La récolte est le travail le plus lourd pour l'apiculteur mais c'est la récompense de tout ce qu'il a réalisé dans le rucher.



Cadre en partie désoperculé

1. Pratiquez par beau temps si possible en fin de journée.

Attendez que la majorité des cadres de miel soient operculés à plus de 80 % de leur surface. Sinon, le taux d'humidité sera supérieur à 18 % et le miel ne se conservera pas (fermentation) dans les pots.

Attention à la fumée, enfumez modérément. Utilisez du combustible en granulés, végétal sans odeur.

2. Adoptez la méthode appropriée pour retirer les hausses

Pour quelques cadres de miel, l'ancienne pratique de la brosse reste possible pour éloigner les abeilles du cadre, ou prenez une poignée d'herbe haute ou un rameau avec feuilles en guise de brosse que vous changerez entre chaque ruche afin de réduire le risque de disséminer des maladies.

Certaines espèces d'abeilles supportent mal ce traitement et deviennent très vite agressives.

On peut également secouer vigoureusement les cadres au-dessus de la hausse avant de les enlever.

Une méthode plus douce est de plus en plus utilisée, l'usage du plateau chasse-abeilles permet un travail tout en douceur, en respectant nos abeilles et les voisins...

Différents modèles vous permettent de faire descendre les abeilles de la hausse vers le corps de ruche tout en leur interdisant la remontée.

Ils sont très efficaces lorsque les cadres de miel sont tous bien operculés et qu'ils ne contiennent pas de couvain, ce qui devrait toujours être le cas si l'on a pris la précaution de placer une grille à reine entre la première hausse et le corps de ruche.

Comptez environ 4 heures après la pose du plateau chasse-abeilles pour ouvrir les hausses.

Une fois les cadres débarrassés de leurs abeilles, placez-les dans une hausse vide recouverte d'un couvre-cadre pour éviter le pillage ou une boîte de transport étanche afin de vous faciliter le travail. Parfois en fin de miellée et en travaillant certaines espèces, l'opération peut devenir piquante pour l'entourage.

Pour une quantité plus importante de hausses à récolter, on peut utiliser un souffleur adapté pour la chasse des ouvrières, la hausse étant placée verticalement sur un de ses cotés et l'air pulsé entre les cadres. Attention de choisir un souffleur qui n'évacue pas les gaz d'échappement par la turbine de ventilation! L'opération est très rapide, efficace et peut paraître brutale mais ne blesse pas les abeilles.

Quelle que soit la méthode utilisée, attention de ne pas déclencher un pillage par les abeilles des ruches voisines. Nettoyez immédiatement toute coulure de miel. Protégez rapidement les hausses récoltées par un couvre-cadre ou une toile humide.

Les précautions à prendre en fin de saison apicole : Ce n'est qu'après le retrait de la dernière hausse que vous pouvez faire le traitement contre le varroa. Profitez que la ruche soit ouverte pour placer le traitement

préconisé par votre groupement apicole départemental.

Le travail à la miellerie : deuxième étape de la récolte de miel

Maintenant, il faut extraire le miel dans un endroit sec (40% d'humidité), chaud (25°C) et protégé des pillages.

1. On ôte d'abord l'opercule de cire protectrice des alvéoles. Cette opération se fait au-dessus d'un bac à désoperculer équipé d'un tamis au moyen d'un couteau spécifique lisse ou cranté ou d'un couteau électrique à large lame coupante, thermostaté pour éviter la caramélisation de surface. Le couteau coupera les cellules au ras du bois des cadres. On finit avec une herse le cas échéant pour les parties restées en retrait de la coupe. Un robinet disposé sous le bac permet de récupérer le miel qui s'égoutte au travers du tamis de fond de bac.

2. Les cadres sont ensuite disposés dans l'extracteur. C'est une machine de forme cylindrique utilisant la force centrifuge par la rotation manuelle ou électrique d'un support de cadres placés tangentiellement ou radialement. Le miel est projeté sur les parois, s'écoule vers le bas et sort par le robinet de l'extracteur. Le miel sera ensuite récupéré dans un seau puis versé dans le maturateur.

3. On verse le miel à travers le tamis du maturateur, qui est en fait un décanteur. C'est une cuve équipée de filtre et d'un robinet pour la mise en pot. Pour un meilleur filtrage, on utilise un filtre à double maillage avant. Après une période de décantation, le miel est débarrassé de ses impuretés. Les débris de cire et l'écume formées pendant l'extraction sont remontés en surface sous forme de mousse. Elle sera enlevée avant soutirage. On pourra vérifier la proportion en eau au moyen d'un



refractomètre.

4. La mise en pot. Comptez une dizaine de jours après la maturation, beaucoup moins pour des miels de colza et de tournesol (4 à 5 jours). En cas de cession à des tiers ou de vente, les pots devront être étiquetés strictement selon les règles dictées par la DGAL.



Extracteur et maturateur, équipements nécessaires à la récolte du miel

4| Hivernage des colonies d'abeilles

L'hiver est une période critique pour les colonies d'abeilles et leur survie dépend beaucoup de la préparation à l'automne, car le froid ne permet plus leur surveillance par les apiculteurs qui doivent se contenter d'apprécier les signes extérieurs pour parer à d'éventuelles défaillances.



Ruche sous la neige

L'abeille domestique « hiverne »

L'abeille domestique *Apis Mellifera* est le seul hyménoptère à passer la mauvaise saison chez nous, l'hiver, en «famille». La reine cesse sa ponte et la colonie de dix à vingt-cinq mille ouvrières, selon les espèces, reste avec elle dans la ruche en attendant les beaux jours pour relancer leur nouvelle expansion. Chez les autres hyménoptères, même sociaux, comme les frelons ou les guêpes, seules les reines fécondées passent l'hiver en hibernation sur leurs réserves de graisse, à l'abri du froid. Elles se réveilleront au printemps pour fonder de nouvelles colonies en élevant elles-mêmes leurs premiers descendants.

Après la dernière récolte

Pour avoir toutes les chances de bien passer l'hiver et de démarrer la nouvelle saison dans les meilleures conditions, les colonies doivent être saines, peu parasitées, populeuses avec de jeunes abeilles et disposer de suffisamment de provisions. C'est au cours de la visite d'automne que l'on s'assure que toutes ces conditions sont bien remplies. Pour conserver des colonies populeuses formées de jeunes abeilles, on aura pris soin de laisser une hausse après la récolte pour éviter les blocages de ponte par saturation des cadres de couvain par des provisions. Chez l'abeille, la propension à amasser des provisions prime sur la ponte et, faute de place, les cadres

à pondre risquent de se retrouver pleins de miel privant la reine de cellules pour pondre.

La visite d'automne



Examen d'un cadre de couvain

Chaque cadre du corps de ruche est examiné en recherchant les traces éventuelles de maladie du couvain. Les ruches malades seront isolées et dans les cas graves (loques américaines), les colonies seront détruites et les cadres brûlés. L'observation des abeilles adultes permet de s'assurer de l'absence de la maladie des ailes déformées (le DWV – Deformed Wing Virus, conséquence de la varroase). Selon le Programme Sanitaire d'Elevage (PSE) local, on applique le traitement d'automne de lutte contre le varroa. Les petites colonies seront placées en ruchettes (6 cadres de préférence aux ruches partitionnées) pour adapter le volume à la grappe (passage en ruchette). Le regroupement de petites colonies est à proscrire sauf s'il s'agit d'essaïms tardifs, car c'est la qualité de la reine qui fait la force d'une colonie et non le nombre d'abeilles à un moment donné, la colonie passera peut être l'hiver mais dépérira au printemps par la défaillance de ponte de la reine. On en profite pour évaluer des provisions en miel et pollens.

Selon les espèces, il faut entre 10 à 20 kg de miel pour passer l'hiver, l'abeille noire dont la grappe est réduite à 10 000 abeilles est la moins gourmande soit deux cadres de corps Dadant pleins, alors qu'il en faudra quatre pour les espèces populeuses comme l'abeille du frère Adam de l'abbaye de Buckfast.

Les cadres contenant du miellat, impropre à la consommation hivernale, seront enlevés. Un nourrissage pourra compléter les provisions pour obtenir la quantité optimale. On surveillera la prise de nourriture en « pesant » régulièrement les ruches (peson sur la poignée arrière) pendant l'hiver.

Régulation thermique et consommation



Passage en ruchette d'une petite colonie

L'hiver, les abeilles se regroupent en grappe au centre du corps de ruche. Un choc peut disloquer cette grappe qui tombera sur le plancher froid, ankylosant les abeilles qui ne pourront plus reformer la grappe et mourront de froid. C'est pourquoi il ne faut pas déplacer les ruches par grand froid. Le code rural prévoit même l'arrêt des expulsions des ruchers l'hiver ! La température de la grappe, de 33°C au cœur de la grappe à 20°C à la périphérie, est maintenue par le frissonnement des

muscles des ailes. Les abeilles s'échauffent et se réchauffent au centre et s'en écartent pour laisser la place aux autres, comme les pingouins sur la banquise. Elles passent par le dessus des cadres, le bas des cadres étant trop froid. Il faut donc laisser un espace entre les cadres et le toit pour permettre ce passage. Plus il fait froid et plus la grappe est resserrée pour diminuer les déperditions. Le plancher grillagé reste ouvert pour évacuer par le bas l'air froid sans refroidir l'air plus chaud de la grappe. Pour maintenir son activité, l'abeille se nourrit seulement de sirop et non de miel concentré. Il lui faut donc beaucoup d'eau pour diluer le miel stocké. L'apport extérieur étant limité l'hiver, c'est la seule « respiration » des abeilles qui, en se condensant, fournira l'eau nécessaire. Il ne faut donc pas sur-isoler les parois de la ruche pour permettre cette condensation. En laissant les nourrisseurs (plastiques) l'hiver, on procure à la fois un meilleur isolement du toit et une réserve d'eau à température ambiante par la condensation qui s'y produit.

La surveillance hivernale

Même s'il n'est plus possible d'ouvrir les ruches, une vigilance est nécessaire pour s'assurer que l'hivernage se passe bien (intempéries, prédateurs, vandalisme...). Il est fréquent que des pic-verts cherchent à faire sortir les abeilles en tapant sur le bois mais aussi pour le percer. Une simple feuille de plastique épais procure une protection latérale suffisante. Les blaireaux peuvent aussi renverser les ruches pour s'accaparer leur contenu. L'apport de sucre, sous forme de candi seulement, complètera les provisions pour les colonies qui pourraient en manquer en fin d'hiver (pesage). Si toutes ces conditions sont remplies, avec des reines pas trop âgées (< 3 ans), la mortalité hivernale ne devrait pas dépasser 10%.

Les conditions optimales

Absence de parasite : traitement anti varroa d'automne, avec comptage des chutes.

Absence de maladie : visite sanitaire complète.
Abeilles d'hiver : jeunes et nombreuses.
Nourriture en suffisance : 10 à 20 kg de miel + un cadre de pollen.
Réduction d'entrée : portière métallique abaissée.
Plateau grillagé : ouvert.

Liste des travaux d'hiver !

Que peut-on faire pendant la saison hivernale?

- Surveiller régulièrement le rucher pour s'assurer qu'aucun désordre n'est à déplorer.
- Soupeser régulièrement les ruches pour estimer la consommation de provisions, ajouter du candi si nécessaire.
- Remettre en état les ruches, planchers, hausses, cadres... (peinture, fabrication).
- Faire fondre la cire d'opercules pour recyclage auprès de professionnels qui la transforment en cire gaufrée.
- Planter des arbres mellifères, bouturage (à la Ste Catherine tout bois prend racine).
- Commander des graines de fleurs mellifères.
- Éventuellement sangler les ruches pour éviter le renversement ou l'envol du toit, suivant les expositions des ruches ou les animaux qui s'y frottent.
- Continuer à s'instruire en relisant les publications apicoles de l'année.

5l Réglementation



Conseils pour élever des abeilles dans son jardin

Élever des abeilles dans son jardin ne s'improvise pas. Il faut d'abord se conformer à la législation nationale puis respecter quelques règles de bonne pratique.

Il faut se préoccuper de la réglementation en vigueur dans le domaine, notamment au niveau des distances de sécurité à respecter.

Sécurité

Chaque département a son arrêté préfectoral concernant les distances à respecter avec le voisinage et la voie publique (de 20 à 100m). Les maires peuvent également définir des conditions d'emplacement des ruches par arrêté municipal. Il faut donc se renseigner auprès de sa mairie.

Exemple :

La ruche doit se trouver à plus de 20 mètres des autres propriétés et des voies publiques.

Dans le cas d'habitations ou d'immeubles installés à proximité, la distance doit être au moins de 40 mètres et 100 mètres pour les collectivités (écoles, hôpitaux, centres commerciaux...).

Néanmoins, l'article 207 du Code Rural précise : « Toutefois, ne sont assujettis à aucune prescription de distances les ruches isolées des propriétés voisines ou des chemins publics par un mur, une palissade en planches jointes, une haie vive ou sèche, sans solution de continuité. Ces clôtures doivent avoir une hauteur de 2 mètres au-dessus du sol et s'étendre sur au moins 2 mètres de chaque côté de la ruche. » S'adonner à l'apiculture nécessite la souscription à une assurance pour couvrir votre responsabilité civile en cas d'accident mettant directement en cause vos abeilles. Enfin, vous devrez faire la déclaration de votre ruche.

La nouvelle réglementation de l'apiculture en France (Août 2009 et septembre 2016)

La déclaration du nombre et de l'emplacement des colonies d'abeilles (en ruche, ruchette et nucléis) est obligatoire dès la première ruche. La déclaration doit être adressée chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL). Ces données servent à la connaissance du cheptel apicole, à améliorer la santé des abeilles et peser sur les instances européennes.

Les nouveaux apiculteurs doivent réaliser une déclaration de ruches dès l'installation de la première colonie. Si cette première déclaration est réalisée en dehors de la période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août), il sera nécessaire de renouveler la déclaration en période obligatoire (entre le 1er septembre et le 31 décembre) car seules les déclarations effectuées pendant cette période sont conservées.

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-la-detention-et-l>

Elle permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate et pour les nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI). Ce récépissé pourra servir pour les assurances (en cas de vol), l'obtention de produits de traitement anti-varroase et tout autre démarche (demande d'aide, subvention, ...)

Il est possible d'utiliser la démarche par voie postale, uniquement en période de déclaration obligatoire, du 1er septembre au 31 décembre. Dans ce cas, imprimer, compléter le formulaire CERFA 13995*04 et l'envoyer par courrier à la DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15.

Le délai de réception du récépissé est de 2 mois à compter de la réception du formulaire par l'administration.

Il ne sera pas donné suite aux déclarations réalisées via un formulaire Cerfa papier en dehors de cette période.

L'immatriculation NAPI est prévue par l'article 12 de l'arrêté ministériel modifié du 11/08/1980. Elle identifie l'intégralité des ruchers d'un même apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel. Depuis février 2016, le NAPI est composé de 8 caractères commençant par la lettre A suivie de 7 chiffres attribués par ordre numérique croissant. L'ancienne numérotation reste valable pour les apiculteurs déjà immatriculés.

Ce numéro doit, dans certaines conditions,

être reproduit soit sur un panneau à proximité des ruches, soit sur le corps des ruches pour l'identification du propriétaire.

Tout apiculteur qui vend ou cède du miel et autres produits de la ruche en dehors du cadre familial doit également être immatriculé par un SIRET (système d'identification du répertoire des établissements).

Il doit aussi pouvoir à tout moment fournir les informations relatives à ses produits et son cheptel.

Pour ce faire, il doit tenir :

- Un registre d'élevage qui retrace entre autres les interventions sanitaires.

- Un cahier de miellerie ou registre de traçabilité qui permet d'assurer la traçabilité de la production à la sortie de l'exploitation du miel, du pollen ou de la gelée royale. Le registre de traçabilité peut être sous format papier ou informatique.

Ces registres sont à conserver pendant 5 ans (qui suivent la dernière information saisie).

Pour la vente sur les marchés ou dans une exposition, il est nécessaire d'effectuer une « déclaration d'autoentrepreneur ambulant ». Une attestation d'assurance du rucher pourra également vous être demandée.

Le SIRET

La demande d'un n° SIRET doit être formulée auprès du Centre des Formalités des Entreprises (CFE) de la Chambre d'Agriculture du Département. L'obtention d'un numéro de SIRET nécessite l'immatriculation de l'entreprise. Pour ce faire, il faut adresser au CFE le formulaire CERFA 11 676*08 correspondant, assorti des pièces justificatives demandées (ex : statuts, photocopie des pièces d'identités, certificat de dépôt des fonds...).

Fiscalité en apiculture

La tolérance fiscale pour les apiculteurs en possession de moins de 10 ruches, qui avait cours pour le régime forfaitaire, n'existe plus depuis le 1er janvier 2016. C'est le « micro-

bénéfice agricole » ou « micro-BA » qui le remplace. Ce nouveau régime se fonde sur les recettes et non plus sur un nombre de ruches. La déclaration des revenus se base sur le chiffre d'affaires calculé à partir du journal des recettes tenu par l'apiculteur qui consigne les ventes et également les cessions gratuites à des tiers.



Lexique

Abeille

Nom usuel désignant certains insectes hyménoptères de la superfamille des Apoidea. Au moins 20 000 espèces d'abeilles sont répertoriées sur la planète dont environ 2 500 en Europe et 1 000 en France. En Europe, l'espèce la plus connue est *Apis mellifera* qui, comme la plupart des abeilles à miel, appartient au genre *Apis*. Cependant, la majorité des abeilles ne produisent pas de miel.

Alvéole

Cellule de cire de forme hexagonale dans la ruche et construite par les abeilles ouvrières afin de stocker le miel et le pollen ou les œufs et les larves. Les alvéoles forment des prismes juxtaposés d'axes horizontaux qui constituent le gâteau de cire.

Apiculture

C'est une branche de l'agriculture, qui concerne l'élevage d'abeilles à miel en vue d'exploiter les produits de la ruche. L'apiculteur récolte une partie des produits de la ruche : miel, pollen, cire, gelée royale et propolis.

Avette (f)

Autre nom pour l'abeille, apis, mouche à miel.

Bac à désoperculer

Il s'agit d'un récipient, en plastique ou en inox, avec un fond perforé qui sert de tamis, qui reçoit les opercules, les brèches de cire au moment de la récolte et qui permet de laisser s'écouler le miel qu'elles contiennent.

Brosse à abeilles

C'est une balayette comportant des poils souples qui permettent de déplacer les abeilles doucement, sans les blesser.

Buckfast

Il s'agit d'une race d'abeilles obtenue par le croisement des sous-espèces d'abeilles *Apis mellifera mellifera* et *Apis mellifera ligustica*, créée dans l'abbaye du même nom (à Buckfastleigh, Devon), par le moine chargé de la miellerie, le frère Adam (Karl Kehrle, né en Allemagne en 1898). Il s'agissait pour lui d'améliorer la race locale décimée par la maladie de l'île de Wight (causée par la « mite trachéale » *Acarapis woodi*). L'abeille Buckfast est considérée comme une excellente butineuse, propre, peu agressive et peu essaimeuse, (qualités réclamées par les apiculteurs). Son seul défaut est sa

tendance à tartiner (tapisser) l'intérieur de la ruche de propolis et à fixer les rayons ensemble.

Butinage

C'est dans la dernière partie de leur vie que les abeilles sortent de leur ruche pour récolter le nectar des fleurs ou le pollen. Elles doivent butiner près de 5 millions de fleurs pour produire 1 kg de miel. Au cours de sa vie l'abeille aura butiné environ 0,8 g de miel.

Cadre

Il s'agit de la structure qui, dans la plupart des ruches, (Dadant, Langstroth...) permet de maintenir la cire gaufrée. Les abeilles construisent alors les cellules de façon très régulière sur les cadres, ce qui permet ensuite une extraction beaucoup plus facile avec les centrifugeurs.

Cellule

Alvéole des rayons de cire où les abeilles déposent le couvain et la nourriture.

Cérificateur

Appareil destiné à faire fondre la cire des cadres de ruche.

Cire

Sécrétion produite par les glandes cirières des abeilles pour la fabrication des alvéoles. Cette production de cire nécessite beaucoup d'énergie : l'abeille doit consommer de 4 à 10 kilogramme de miel pour produire un kilogramme de cire.

Cire gaufrée

Plaque de cire préformée emboutie que l'on fixe sur les cadres de ruche ou de hausse et qui permet aux abeilles de bien structurer leurs rayons.

Colonie

Communauté d'abeilles possédant une reine et quelques milliers d'abeilles, et pendant une partie de l'année, une certaine quantité de mâles ou faux bourdons; les abeilles vivant ensemble sous forme d'unité sociale.

Couteau à désoperculer

Il s'agit d'un couteau utilisé pour retirer les opercules de cire des cadres lors de la récolte. La lame fait une trentaine de centimètres. Il en existe de tout simples, non chauffants, dentelés. Ils offrent déjà une bonne efficacité. Il suffit de les tremper régulièrement dans l'eau chaude et de les essuyer.

Couvain

C'est l'ensemble des formes immatures de l'abeille, œufs, larves et nymphes d'une ruche, protégés par les nourrices (abeilles ouvrières).

Dard

L'abeille (Apis), possède un dard barbelé relié aux muscles de l'abdomen. L'abeille ne pique que si elle est dérangée dans son travail. Cet insecte travailleur ne pique qu'une seule fois car une partie de son abdomen est arraché avec le dard entraînant la mort de l'abeille.

Décantation

Opération qui consiste à transvaser dans un réservoir, que l'on appelle faussement le maturateur, le miel provenant de l'extracteur, du bac à désoperculer et des rayons désoperculés. Cela sert principalement à séparer par gravité la cire et les morceaux de rayons du miel avant une filtration plus fine.

Déclaration des ruchers

Depuis le 1er janvier 2010, il est obligatoire de déclarer annuellement ses ruchers, dès la première ruche.

Désoperculer

Enlever l'opercule de cire fermant les alvéoles

Eclairieuse

Certaines abeilles prospectent à l'extérieur de la ruche en suivant des trajets aléatoires, à la recherche de nouvelles sources de nectar, de pollen, d'eau, de propolis ou d'un nouveau gîte dans le cas d'un essaimage.

Enfumoir

L'enfumoir est une sorte de bidon métallique que l'apiculteur remplit de matières combustibles (comme des copeaux de bois ou de l'herbe séchée) qu'il allume pour que celles-ci se consomment. En actionnant le soufflet de l'enfumoir, une bouffée de fumée est envoyée dans la ruche. La fumée a la propriété de calmer les abeilles.

Essaim

Groupe d'abeilles comportant en général une reine, des ouvrières et des mâles. On parle d'essaim naturel, lorsqu'une partie de la colonie a quitté la ruche avec la vieille reine.

Essaimage

C'est le fait que la reine (la vieille reine) d'une ruche parte avec environ la moitié des abeilles de cette ruche pour former un nouvel essaim. L'essaimage se produit au milieu du printemps en mai, juin, ce qui permet à la colonie mère de se développer à

nouveau et de construire la nouvelle ruche qui va constituer des provisions.

Extracteur

Le miel est extrait des cadres désoperculés grâce à un extracteur, c'est-à-dire une sorte de centrifugeuse. Les cadres tournent rapidement, ce qui permet d'en éjecter le miel. Il en existe des manuels ou électriques, radians (les cadres partent du centre) ou tangentiels (les cadres forment des tangentes) sur la circonférence de l'extracteur.

Fausse teigne

La Fausse teigne de la cire (*Galleria mellonella*) est un insecte lépidoptère de la famille des Pyralidae vivant en Europe. Ce papillon volant de mai à octobre a une envergure de 30 à 41 mm. La larve pose problème aux apiculteurs car elle se nourrit des rayons de cire des ruches.

Frelon asiatique

Vespa velutina, le frelon asiatique est, comme tous les frelons, une grosse guêpe (hyménoptère). Cette espèce est originaire d'Asie du Sud-Est : Inde, péninsule indochinoise, Chine, îles indonésiennes et Hong Kong. Cette sous-espèce a été introduite en France (probablement avant 2004). Prédateur des abeilles, il est aujourd'hui classé en France comme espèce envahissante et nuisible.

Gelée royale

Substance laiteuse, finement granulée sécrétée par les glandes hypo pharyngiennes des abeilles nourrices, utilisée comme nourriture des jeunes larves.

Glucose

Sucre entrant dans la composition du miel. Le miel est une solution saturée en sucres qui cristallise plus ou moins rapidement, en fonction de l'équilibre de ses sucres principaux, fructose et glucose. Plus la teneur en fructose est élevée, plus il restera liquide longtemps (ex. miel d'acacia). Plus la teneur en glucose est élevée, plus il cristallisera vite (ex. miel de colza, ou miel de trèfle).

Grappe

Abeilles rassemblées en une boule pendant à une branche d'arbre dans le cas d'un essaim. Abeilles resserrées les unes contre les autres englobant des rayons pendant l'hiver par exemple.

Grappe d'hivernage

Formation serrée en forme de boule qu'adoptent les abeilles dans la ruche pendant les périodes froides de l'année.

Grille à reine

Il s'agit d'une grille dont les ouvertures permettent aux abeilles de passer mais retiennent la reine et les mâles qui sont plus gros. Permet alors à l'apiculteur de confiner la reine dans un endroit de la ruche et dès lors de séparer le couvain du miel.

Grille à propolis

Grille ayant des espaces assez petits de telle sorte que les abeilles bouchent les ouvertures avec la propolis. On récolte ensuite cette propolis en la récupérant des grilles. Pour cela, on met la grille au congélateur, ce qui va permettre à la propolis de devenir friable quand on va la sortir.

Hausse

Partie supérieure d'une ruche que l'on met sur le corps de ruche. Elle a une fonction de grenier à miel dont la hauteur est moins haute que celle du corps de ruche (de moitié pour le format Dadant par exemple).

Hivernage

Les abeilles n'hibernent pas, elles se mettent en grappe et produisent de la chaleur afin de se protéger du froid.

Hydromel

Boisson alcoolique obtenue par fermentation du miel dans de l'eau.

Hyménoptère (Hymenoptera)

C'est un ordre d'insectes auquel appartiennent les abeilles. Ils sont pourvus de 4 ailes et jouent un rôle important de pollinisateur.

Larve

L'état qui suit l'œuf, 3 jours après la ponte. Ensuite, pendant les 3 premiers jours du stade larvaire toutes les larves sont nourries avec de la gelée royale. Puis si les abeilles décident d'élever une reine elles vont continuer à alimenter la larve royale avec de la gelée royale jusqu'à l'operculation (J8 ou J9). Sinon, si elles décident que la larve doit devenir une ouvrière, elles vont passer à une alimentation à base de miel et de pollen. Enfin les larves de mâles sont mises d'office au régime miel et pollen jusqu'à l'operculation (J10).

Lève-cadre

Il s'agit d'un outil indispensable en apiculture. Il est utilisé pour raclez les joints de propolis et pour soulever les cadres lors de l'inspection de la ruche. Il en existe plusieurs types: lève-cadre américain, pince lève-cadre, lève-cadre classique.

Loque américaine

La loque américaine ou « maligne » est causée par

une bactérie (*Paenibacillus larvae*) qui s'attaque au couvain fermé. Son nom provient du fait qu'après que le bacille se soit mis à l'œuvre, la fausse-teigne intervient et laisse un couvain en si mauvais état que l'on pourrait penser à des guenilles (loques). Les spores de loque américaine, qui sont la forme dormante des bacilles, sont extrêmement résistants et peuvent demeurer viables dans des ruches ou du matériel infectés pendant plus de 35 ans. La loque américaine fait périr les larves et les décompose. Deux symptômes très caractéristiques permettent de diagnostiquer cette maladie. Les larves malades sont gluantes, si on les pique avec un bâtonnet, elles filent comme du caoutchouc. Le couvain loqueux dégage une odeur de colle forte.

Maturateur

Récipient qui peut aller de 20 à 200, 300 kg dans lequel décante le miel qui vient d'être extrait.

Mellifère

Se dit d'une plante ou arbre qui est riche en pollen ou nectar.

Miel

C'est une substance sucrée produite par les abeilles de type mellifera à partir de nectar (des fleurs) ou de miellat (excrétion produite par des insectes suceurs comme le puceron). Les abeilles entreposent le miel dans la ruche et s'en nourrissent tout au long de l'année, en particulier lors de périodes climatiques défavorables, le surplus étant récolté par l'apiculteur. On distingue le miel de printemps, clair, moelleux et facile à tartiner, qui provient du colza et de diverses autres fleurs qui s'épanouissent en même temps (pommier, cerisier, pissenlit, trèfle...), du miel d'été qui est un miel légèrement plus foncé et aromatique que le miel de printemps. Il est récolté principalement sur une grande diversité de fleurs d'été.

Miellat

C'est un liquide épais et visqueux excrété essentiellement par les pucerons des arbres. Cette substance riche en sucres et acides aminés est déposée par eux sur les végétaux. Lors de l'excrétion, le miellat est projeté le plus loin possible par le puceron car si celui-ci marche dedans il peut s'engluier et mourir.

Ce miellat est récolté par l'abeille à miel en complément ou en remplacement du nectar afin de produire un miel plutôt sombre, moins humide que le miel de nectar, également appelé miellat (miel

de sapin, miel de forêt, miel de chêne, miellat du maquis corse...). Bien qu'il provienne d'excréments de pucerons régurgités par des abeilles, ce miel est très prisé, particulièrement dans les pays anglo-saxons, où on l'appelle honeydew, c'est-à-dire rosée de miel. On trouve par exemple le miel de sapin des Vosges.

Nectar

Il s'agit du liquide sucré sécrété par les fleurs et butiné avec leur trompe par les abeilles. C'est avec le nectar que le miel de fleurs est produit. Le nectar est généralement composé de 50% de fructose et 50% de glucose.

Nourrisseur

Au printemps et à l'automne, lorsque les plantes produisent moins de nectar, les apiculteurs nourrissent leurs colonies en leur donnant un sirop fait de sucre et d'eau, que les abeilles peuvent facilement convertir en miel et stocker pour l'hiver.

Nucleus (nuclei)

Ce sont de petites ruchettes de 2 à 5 cadres qui sont utilisées pour l'élevage ou le stockage des reines ou pour démarrer une nouvelle colonie. Ce sont donc des essaims artificiels sur cadres.

Operculation

C'est le fait de recouvrir une cellule d'abeille de cire. Lorsque le nectar rapporté à la ruche, est transmis à d'autres abeilles par trophallaxie dont l'effet principal est de réduire la teneur en eau du miel jusqu'à 18%, les alvéoles sont operculées, c'est à dire recouvertes d'un petit opercule de cire, qui le protège de l'humidité.

Ouvrière

Il s'agit de la catégorie des abeilles femelles non fécondées. Les ouvrières remplissent successivement plusieurs fonctions: nettoyeuse, nourricière, magasinère, cirière, maçonne, ventileuse, gardienne et enfin butineuse. Elles vivent 45 jours en été et 6 mois en hiver.

Phéromones

Ce sont des substances chimiques émises par la reine et/ou les ouvrières qui induisent un changement physiologique ou comportemental des abeilles. Elles jouent un rôle clé dans la communication entre elles. Il s'agit par exemple pour les ouvrières de la phéromone de rappel, produite par les ouvrières au niveau de la glande de Nasanoff; ventilée vers l'extérieur cette phéromone sert de message de rappel des abeilles vers la ruche.

Planche d'envol

Partie basse du plancher de la ruche qui dépasse du corps. Ceci permet à l'abeille d'entrer dans la ruche ou d'en sortir.

Pollen

Ce sont de minuscules grains de forme plus ou moins ovoïde de quelques dizaines de micromètres de diamètre, initialement contenus dans l'anthere à l'extrémité des étamines des fleurs. C'est l'élément mâle de la plante, en quelque sorte le spermatozoïde végétal qui féconde les parties femelles des plantes.

Prophylaxie

Une prophylaxie désigne le processus actif ou passif ayant pour but de prévenir l'apparition ou la propagation d'une maladie.

Propolis

La propolis est une substance recueillie par les abeilles à partir de certains végétaux (écorce des pins, sapins, épicéas) et les bourgeons de plusieurs espèces d'aulnes, de saules, de bouleaux, de prunier, de frênes, de chênes, d'ormes, de peupliers (qui semblent être la source la plus importante) et du marronnier d'Inde.

Cette résine végétale est utilisée par les abeilles comme mortier et anti-infectieux pour assainir la ruche. Elle est récoltée pour ses propriétés thérapeutiques.

PSE

Programme Sanitaire d'Élevage. Ce sont des programmes gérés par les GDSA (Groupements de Défense Sanitaire Apicole) consacrés en particulier à la lutte anti-varroa.

Régistre d'élevage

Depuis 2005, les apiculteurs sont tenus de tenir un document pour assurer le suivi de leurs colonies et la notification de tous les traitements et soins apportés aux abeilles, pour une meilleure traçabilité.

Reine

C'est la mère de toutes les abeilles de la ruche, sa durée de vie est d'environ 5 ans. Son rôle est de pondre tout au long de sa vie, elle ne récolte ni miel, ni pollen, elle ne sort jamais de la ruche sauf pour se faire féconder ou quitter sa demeure pour essaimer (c'est son mode de reproduction). Sa ponte est régulière et abondante les deux premières années, ensuite elle décroît et elle est irrégulière (plusieurs œufs par cellule, une cellule sur deux pondue). Dans les dix jours qui suivent sa naissance, elle se fait féconder par une dizaine de mâles voir plus qui en

perdront la vie, c'est le vol nuptial.

Ruche

C'est une structure construite par l'homme, abritant une colonie d'abeilles butineuses qui vit, produit du miel et élève de nouvelles générations d'abeilles.

Il existe plusieurs types de ruches avec des dimensions différentes et des modes d'exploitation qui peuvent différer: Ruche Dadant (la plus utilisée en Europe), ruche Langstroth, ruche Voirnot, ruche Warré, ruche Layens, ruche kényane... Les ruches peuvent avoir 10 cadres, 12 cadres.

Ruche Dadant

Type de ruche à cadres mis au point par Charles Dadant. Elle comporte 10 ou 12 cadres. Les hausses sont à 9 cadres et font la moitié de la hauteur de la ruche.

Ruche populaire

Se dit des ruches très simples sans cadres, construites dans un tronc d'arbre évidé, ou d'une ruche en paille tressée, ou en osier... Elle est également appelée ruche primitive.

Ruche Voirnot

Ruche cubique de 33 X 33 cm qui porte aujourd'hui son nom.

Sirop de nourrissement

Substance liquide constituée d'eau et de sucre (50/50 ou 60/40), afin de stimuler la ponte.

U.N.A.F.

Union Nationale de l'Apiculture Française. Il s'agit d'un syndicat apicole français qui présente des actualités sur les techniques et l'économie de l'apiculture, la biologie et le rôle de l'abeille dans l'environnement.

Varroa (jacobsoni)

Cet acarien parasite les abeilles et fait partie des causes possibles ou favorisantes du syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles. La femelle du varroa présente une forme elliptique, trapue, plus large que longue. Les mâles vivent exclusivement dans les cellules du couvain de l'abeille, alors que les femelles se rencontrent aussi sur l'abeille adulte, dans et à l'extérieur de la ruche. Seules les femelles sont capables d'hiverner.

Le cycle de reproduction de Varroa se déroule exclusivement dans le couvain. L'œuf est pondu dans une cellule par une femelle fondatrice qui y pénètre juste avant l'operculation et s'y laisse enfermer. Plusieurs femelles peuvent même se

retrouver dans la même cellule. Chaque femelle pond de 2 à 8 œufs, dont le premier est toujours un œuf de mâle. Les œufs suivants seraient toujours des œufs femelles.

Venin

Le venin est utilisé pour soigner les affections rhumatismales, les arthrites chroniques, certaines maladies inflammatoires et la sclérose en plaques.



Les ruchers JARDINOT

UCHER URMATT (Bas-Rhin)

UCHER DE SAULXURES (Bas-Rhin)

UCHER DE SAINT CLOUD (Haut de Seine)

UCHER D'EYMOUTIERS (Haute-Vienne)

UCHER DE LIMOGES (Haute-Vienne)

UCHER VALENTON (Val de Marne)

UCHER YERRES (Essonne)

UCHER DE DIJON (Côte-d'Or)

UCHER DE LYON (Rhône)

UCHER DE MONTLUCON (Allier)





Pour plus d'informations, contactez-nous !

JARDINOT

9 quai de Seine - 93584 Saint-Ouen Cedex

www.jardinot.fr

jardinot@jardinot.fr